



EXTRAIT DE PÉTITION

Je dépose l'extrait d'une pétition adressée à l'Assemblée nationale, signée par 3 983 pétitionnaires.

Désignation : Citoyens et citoyennes du Québec

Les faits invoqués sont les suivants :

ATTENDU les négociations en cours pour vendre l'ensemble des scieries de Kruger en Mauricie à la multinationale Produits Forestier Résolu;

ATTENDU QUE la compagnie Produits Forestiers Résolu ne semble pas intéressée à poursuivre les opérations à la scierie de Parent, son achat visant uniquement à s'accaparer du territoire de coupe rattaché à la scierie;

ATTENDU les investissements majeurs faits à la scierie de Parent, il y a à peine trois ans, avec l'aide gouvernementale;

ATTENDU QUE la scierie Parent fermera définitivement si le transfert de garantie d'approvisionnement est accordé par le gouvernement;


ATTENDU QUE la scierie est le seul employeur d'importance à Parent et que 110 emplois directs et des centaines d'emplois indirects sont menacés;

ATTENDU QUE, si la scierie ferme, c'est la survie du village qui est en cause;

Et l'intervention réclamée se résume ainsi :

Nous, citoyens et citoyennes, demandons au gouvernement du Québec de ne pas autoriser le transfert de garantie d'approvisionnement.

Je certifie que cet extrait est conforme à l'original de la pétition.


Julie Boulet, députée de Laviolette


Date de signature de l'extrait